

Communiqué de presse

Morges, le 25 janvier 2018

Romande Energie propose une nouvelle solution clé en main: le contracting microgrid

Dans une volonté d'être au plus près des attentes des clients, à la pointe de l'innovation et pour répondre à l'évolution de la législation, Romande Energie développe une nouvelle activité consistant en la mise en place de réseaux privés de quartier, appelés microgrids.

L'accueil favorable de la population à la nouvelle loi sur l'énergie le 21 mai 2017 ouvre dès aujourd'hui de nouvelles opportunités. Depuis le 1er janvier 2018, un ensemble de constructions voisines peut, via un réseau privé local, partager un système énergétique. La production locale peut ainsi être mise en commun et consommée par les membres d'un regroupement qui s'étend sur plusieurs bâtiments. Cela présente un intérêt économique, mais aussi écologique. Le lien au réseau global est conservé pour assurer un approvisionnement constant et réinjecter un éventuel surplus de production. Il s'agit là d'une transformation en profondeur de l'accès à l'énergie.

Un réseau privé intelligent

Forte de son expertise dans les domaines des services énergétiques et de l'électricité, Romande Energie a développé une solution clé en main innovante. Ce modèle d'affaire issu de son centre de compétences Smart Lab est proposé sous forme de contracting*, consistant à fournir et distribuer l'électricité au moyen d'une production d'énergie locale, comme un parc solaire par exemple, et d'un micro-réseau privé, microgrid. Dans le but de maximiser l'autonomie et la consommation renouvelable locale, Romande Energie propose de combiner cette offre avec d'autres outils, tels que le pilotage intelligent :

- des flux d'électricité, de froid ou de chaleur,
- de la ventilation,
- des batteries de stockage
- ou même de la recharge de véhicules électriques.

« De la planification à l'exploitation en passant par la construction, Romande Energie, conjointement avec Romande Energie Services, possède l'expérience et le savoir-faire pour fournir une prestation d'ensemble de qualité à ses clients » relève Christian Frère, directeur de l'unité d'affaire Energie.

Dès décembre 2017, un premier contrat a été conclu avec Y-Technocity SA dans le cadre de la réalisation du projet immobilier Kindercity, Sciencity et Technocity du Y-Parc à Yverdon-les-Bains. Romande Energie réalisera un parc solaire sur site dont la production sera redistribuée via un microgrid reliant tous les bâtiments et en assurera l'exploitation et l'entretien durant 25 ans.

** Le contracting microgrid est une offre de prestations, dans laquelle l'investissement initial est assumé par Romande Energie en échange d'un contrat de fourniture d'énergie.*

Contacts

Caroline Monod
Chargée de communication
Romande Energie SA

Tél. fixe : +41 (0)21 802 95 78
Mobile : +41 (0)79 473 32 99
Email : caroline.monod@romande-energie.ch

Le Groupe Romande Energie en bref

Premier fournisseur d'électricité en Suisse romande, le Groupe Romande Energie, via sa société Romande Energie Commerce, alimente en direct plus de 300'000 clients finaux répartis sur près de 300 communes des cantons de Vaud, du Valais, de Fribourg et de Genève. Ses métiers de base sont la production, la distribution et la commercialisation d'énergie ainsi que les services énergétiques.

Les priorités du Groupe : dialoguer avec ses clients pour leur proposer les prestations de haute qualité correspondant à leurs attentes ; garantir un approvisionnement en énergie fiable, durable et compétitif ; développer sa production propre d'électricité en investissant prioritairement dans les énergies renouvelables ; promouvoir les solutions innovantes dans le domaine de l'efficacité énergétique.

La politique de Responsabilité Sociétale d'Entreprise engagée menée par Romande Energie oriente l'ensemble de ses activités.

Pour plus d'informations sur le Groupe Romande Energie, rendez-vous sur :
www.romande-energie.ch